

## Une Province qui prépare son avenir et celui de ses jeunes

### Pour une province en transition

**En transition institutionnelle et de gouvernance ;  
En transition sociale et culturelle vers des services pour tous ses citoyens ;  
En transition vers une nouvelle dynamique socio-économique ancrée dans nos terroirs ;  
En transition écologique pour rencontrer, au niveau local, les grands enjeux planétaires.**



## 1. La transition institutionnelle et de gouvernance

La Déclaration de Politique Régionale du nouveau gouvernement wallon (MR-Les Engagés) comprend la fin de l'institution provinciale. C'est un débat qui anime le monde politique et fait débat au sein de la société depuis longtemps : mettre fin à la lasagne institutionnelle !

Ecolo a déjà fait de nombreuses propositions en ce sens dont la mise en place de structures supra-communales basées sur des bassins de vie.

En effet, de plus en plus de communes souhaitent travailler en supra-communalité, en particulier quand ces communes sont petites et disposent de peu de moyens financiers et humains pour mener à bien des projets qui leur tiennent à coeur.

Cette démarche d'organisation en bassins de vie rencontre un sentiment d'appartenance territorial et fait sens pour les citoyens et pour les autorités communales.

Ceci étant, les Provinces continuent d'exister et doivent continuer à se transformer pour intégrer ces nouvelles données. Quelle que soit leur évolution et quel qu'en soit le calendrier, les nombreux services rendus aux citoyens dans des domaines aussi divers que l'enseignement, la culture, l'environnement, le tourisme, le médico-social, la santé... doivent être assurés et les moyens publics dont les provinces disposent doivent être adaptés au mieux dans l'intérêt général et de manière transparente.

Dans le même sens, les réformes et le transfert progressif des compétences provinciales vers les niveaux adéquats, qu'il s'agisse de la Région Wallonne ou d'organisations supra-communales, doivent intervenir dans le respect de l'emploi et de ces services.



## Ecolo propose

- De fournir encore plus de services aux communes dans le cadre de la supra-communalité et de sa mise en place;
- De poursuivre et amplifier la quote-part provinciale dans la prise en charge des zones de secours pour soulager les finances communales;
- De poursuivre dans ce cadre et avec un véritable portage politique provincial, les initiatives de développement économique portées par le BEP, comme c'est le cas pour le projet Essaimage par exemple;
- D'inciter à plus de collaboration entre provinces voisines quand les bassins de vie « naturels » sont situés sur le territoire de deux provinces, y compris en termes de mobilité, de culture et d'environnement (parcs naturels et nationaux);
- De mettre en place des méthodes de travail plus collaboratives, transversales et efficaces dans un esprit de management moderne des richesses humaines, qui renforce l'autonomie de travail du personnel provincial;

- D'intégrer des critères de genre, sociaux et environnementaux dans les marchés publics. C'est une obligation légale dans les entreprises privées, pourquoi pas dans les entreprises publiques ?
- De réduire le nombre de députés et de commissions à 3;
- De promouvoir la participation citoyenne
  - En améliorant la visibilité des budgets participatifs et en étendant les moyens y consacrés.
  - En créant une assemblée délibérative citoyenne sur les enjeux climatiques comme ça a été le cas en province du Luxembourg.

## 2. La transition sociale et culturelle



### 2.1. Des services de santé partout et pour tous

#### Parce que

- La santé mentale des adolescents et de façon plus générale, des citoyens est très préoccupante;
- L'offre de service de la santé n'est pas suffisamment connue par les professionnels (par exemple, un médecin peut demander l'intervention du SAMI-Namur - Service d'analyse des milieux intérieurs - lorsqu'il suspecte l'habitation d'être à l'origine des symptômes d'une personne tels que des problèmes respiratoires, toux, maux de têtes...);
- La raréfaction de l'offre médicale de proximité en milieu rural, en particulier de médecins généralistes devient très problématique;
- L'Observatoire de la santé réalise des études intéressantes commune par commune mais les données sont peu utilisées pour l'action concrète et certains services sont trop peu connus ou pas assez utilisés;

- De plus en plus de personnes se sentent isolées, en rupture et en marge de la société;
- Il y a des investissements dans les infrastructures de santé, mais il faut aussi augmenter le personnel et améliorer l'encadrement.

Ecolo souhaite que la Province continue à offrir des services décentralisés sur l'ensemble du territoire en bonne collaboration/partenariat avec les acteurs de terrain.



## Ecolo propose

- De soutenir, à la hauteur des enjeux identifiés, la Maison de l'Adolescent de Namur (MADO) et les 11 services de santé mentale provinciaux ainsi que les PMS et PSE qui sont au plus près de nos jeunes;
- D'offrir une meilleure visibilité des initiatives en lien avec la santé proposées par la province de Namur;
- En collaboration avec les autres niveaux de pouvoir compétents (Région, Fédéral) mettre en place différentes mesures favorisant l'installation d'acteurs de la santé en jouant sur la supra-communalité et en soutenant les pratiques collectives. Une prime à l'installation des médecins généralistes en région en pénurie est une piste parmi d'autres;
- De valoriser les analyses de l'Observatoire de la Santé auprès des professionnels de la santé;
- De soutenir les AMO (Service d'Action en Milieu Ouvert), et les maisons de jeunes, dans leur complémentarité avec les centres de santé mentale;
- De poursuivre le soutien aux communes dans la mise en place de « senior focus »;
- De Mettre en place une plate-forme de travail en réseau entre tous les acteurs de la santé sur le territoire, voire au-delà des frontières provinciales, selon les bassins de vie;
- De renforcer l'étude des liens entre santé et social et de proposer des actions spécifiques à l'égard des publics les plus isolés et défavorisés.

## 2.2. La culture crée le lien social et l'engagement citoyen



Riche de son patrimoine exceptionnel et de ses 70 musées, la Province de Namur propose de nombreuses activités culturelles sur son territoire et est particulièrement active au niveau de la formation et du soutien aux Centres culturels.

### Mais parce que

- Une partie importante des moyens octroyés à la culture sont concentrés sur Namur.
- Les centres culturels décentralisés bénéficient d'aides financières mais plus d'aide logistique.

### Ecolo propose

- De veiller à une décentralisation des services par rapport à Namur : partenariats à maintenir et revitaliser avec les différents centres culturels et les communes sans centre culturel, comme c'est le cas par exemple avec le Festival à travers champs;
- De créer des synergies pour diversifier les publics : La Province doit amplifier son rôle fédérateur des citoyens et des acteurs culturels locaux (associations, écoles, centres culturels...) autour de projets communs, générateurs de sens et de cohésion sociale, en cohérence avec le décret culturel. Il s'agit de décloisonner les initiatives ponctuelles et individuelles pour créer des synergies et diversifier les publics;

De pérenniser une politique culturelle ambitieuse et transversale : Le travail de fond initié depuis quelques années en Province de Namur est à poursuivre afin de créer un maillage des acteurs locaux et de proposer au citoyen une politique culturelle ambitieuse, transversale et cohérente;

- De poursuivre et d'intensifier les actions déjà entreprises pour faire naître et développer la citoyenneté responsable, comme par exemple les ateliers de sensibilisation à l'occasion des fêtes de Wallonie, l'organisation du Namur Battlefield Kids, la conférence Rops et le climat, les actions de sensibilisation sur des thèmes d'actualité (Fake News) au Delta, etc;
- De mettre en valeur le petit patrimoine culturel dans chaque commune (potales, expos itinérantes...
- De soutenir le projet Namur Capitale Culturelle 2030.

## 2.3. L'enseignement : un levier pour répondre aux défis du 21ème siècle



L'enseignement est une compétence qui permet de toucher de nombreux domaines qui tiennent à cœur aux écologistes tels que l'alimentation, la mobilité, la biodiversité, les relations Nord-Sud ... pour répondre aux défis écologiques et climatiques du XXIe siècle.

L'enseignement provincial est de grande qualité et des initiatives allant dans le sens de la transition écologique existent déjà : il est important de les amplifier, de les faire connaître et de les propager. Ainsi un projet d'alimentation saine et durable se met en place dans les cantines scolaires de la province et nous saluons la mise en place d'une filière « agriculture biologique » au sein du bachelier en agronomie de la HEPN à Ciney . Il y a lieu de pérenniser cette spécialisation en agriculture biologique.. Nous nous réjouissons par ailleurs que le bachelier en agronomie dispose désormais d'un bâtiment moderne et attractif.

L'enseignement provincial est un véritable enseignement d'excellence: école d'équitation, hôtelière, d'agronomie et des sciences (St Quentin) et bachelier en agronomie, école de police, écoles de promotion sociale. Les écoles sont très bien soutenues par la province et nous nous en réjouissons.

## Ecolo propose

- De soutenir, maintenir, viabiliser cet enseignement d'excellence;
- D'être créatifs en matière de mobilité scolaire : améliorer les déplacements des élèves et des enseignants à travers des actions de sensibilisation, en aménageant des parkings à vélo, en mettant à disposition des écoles un vélo électrique à prêter aux enseignants ...
- D'aborder la gestion des déchets au sein des écoles, en visant le « zéro déchet » , ce qui est déjà initié par la green team de l'EPASC;
- L'accompagnement vers de nouvelles pédagogies qui valorisent la solidarité et la coopération;
- De communiquer davantage sur les belles réalisations portées par les écoles provinciales entre elles vers le grand public et vers les directions et les enseignants des écoles situées sur le territoire de la Province;
- D'améliorer la promotion des écoles de la province, peu représentées aux salons du SIEP, quasi totalement absentes des séances infos dans les écoles;
- De garantir l'attribution de moyens financiers adéquats pour les écoles provinciales en cas de transfert dans le futur;
- D'adhérer, pour toutes les écoles provinciales, à la démarche Green Deal Cantines durables;
- D'être attentifs à l'accessibilité des études pour les élèves moins favorisés.

## 3. La transition économique



Aujourd'hui, le Collège provincial se félicite de la santé économique de certaines entreprises au sein de la Province.

## Mais

- Aucune vision stratégique en termes économiques n'est suffisamment partagée avec le BEP, bras armé provincial pour cette compétence.
- On peut s'interroger sur le soutien aux initiatives de proximité (petits commerces, petits artisans) réellement développés par la Province.
- On peut se demander quelle orientation stratégique du travail du BEP est impulsée par la Province, en matière d'économie circulaire (prévention, réutilisation, recyclage, des matières entre entreprises, par exemple) ou de la fonctionnalité.

## Ecolo propose

- La création d'emplois dans les métiers de l'environnement et de l'énergie (isolation des bâtiments par exemple), en collaboration avec les acteurs locaux : communes, établissements d'enseignements, entreprises de formation par le travail...
- Le maintien ou la réinstallation de petits artisans pratiquant une activité qui ne crée pas de nuisances, au cœur de nos villages.
- De développer avec le BEP une vision stratégique du développement économique territorial en privilégiant les projets fondés sur l'économie circulaire et orientés vers la transition énergétique.
- Veiller également à une sobriété en matière de « consommation » de terrains. Immuniser les terrains agricoles et favoriser la réhabilitation des friches pour le développement futur des ZAE.
- Le soutien et la promotion active et large aux initiatives de monnaies locales et complémentaires, comme facteurs de développement économique alternatif au niveau local.



## 4. La transition écologique



### 4.1. Environnement

La province de Namur dispose d'un cadre naturel de grande qualité, mais, comme partout, la qualité de l'eau, des sols, de l'air ou encore la biodiversité se dégradent :

- En ce qui concerne l'eau, de nombreuses communes de la Province se trouvent déjà en pénurie à certaines périodes de l'année, les effets du changement climatique se faisant sentir. Le Schéma Régional des Ressources en Eau a pour objectif de mieux répartir les ressources en eau, mais il faudra aussi veiller à l'utilisation parcimonieuse de l'eau;
- Les ressources en eau sont par ailleurs fragilisées par l'utilisation intensive de pesticides et d'intrants liés aux modes de production et de consommation majoritaires dans notre société. Il est indispensable de les limiter pour veiller à une protection qualitative de l'eau;
- Les inondations sont une réalité sur l'ensemble du territoire provincial et n'iront qu'en augmentant en fréquence et en intensité. Les conséquences économiques, sociales, environnementales sont importantes et souvent désastreuses pour les citoyens concernés;
- Pour ce qui est de l'air, c'est aussi l'utilisation des pesticides qui a des impacts non négligeables sur les habitants des zones concernées, par les épandages par exemple;
- La biodiversité s'effondre ici comme ailleurs. Elle est pourtant un rempart important en termes de lutte contre le dérèglement climatique;
- Enfin, malgré les efforts déjà consentis par le BEP Environnement pour réduire les quantités de déchets produits, un important travail d'information, d'accompagnement et de gestion reste à réaliser pour tendre vers le « Zéro Déchet »;
- Nous voulons pérenniser la fonction de tourisme social et de pédagogie active autour de la nature qu'incarne le Domaine provincial de Chevetogne. Nous voulons que cet outil, propriété de l'ensemble des citoyens de la province, demeure dans le giron public. A cet égard, sa gestion doit être dynamisée pour assurer un financement adéquat et, surtout, les 600 hectares de nature préservée ou restaurée doivent recevoir un statut de protection qui interdise toute velléité d'appropriation privée. Le nouveau plan directeur est un pas dans la bonne direction qu'il s'agit à présent de concrétiser.

## Ecolo propose

- De faire de l'environnement une priorité et une opportunité permettant de développer des projets et des actions de supra-communalité territoriale.
- Que la Province joue un rôle actif pour favoriser la participation du territoire aux programmes et projets européens (Interreg) en faveur de l'environnement, tant en amont dans le cadre de la prospection qu'en aval dans le cadre de l'évaluation;
- De coordonner, soutenir et amplifier le programme BiodiverCité et les Contrats de Rivière (CR) pour démultiplier l'efficacité des résultats locaux des citoyens et des associations;
- Au départ de la Cellule cours d'eau du Service Technique Provincial, de coordonner et d'accompagner les communes dans leur stratégie et leur plan de lutte préventive et curative contre les inondations par coulées de boue ou débordement, en lien avec les conséquences des changements climatiques;
- Donner un statut de protection réglementaire à l'ensemble des espaces non-récréatifs du Domaine Provincial de Chevetogne;
- Intégrer systématiquement des critères liés à l'empreinte écologique et climatique lors des appels à projet de la Province;
- De soumettre l'ensemble des propositions de décision à un examen de conformité au développement durable.



## 4.2. Des services de proximité pour répondre aux enjeux de mobilité

Nous constatons que la mobilité inter-communale et inter-provinciale de la province reste difficile et que les infrastructures sont principalement orientées vers Namur au détriment des relations entre différentes zones de la province. Le développement d'infrastructures cyclables dans le cadre des liaisons logement-travail ou logement-école doit se poursuivre de même que les investissements en mobilité douce touristique.



### Ecolo propose

- De favoriser la mobilité alternative en donnant priorité à l'action « points noeuds » vélos, de manière à mailler complètement le territoire;
- De soutenir et coordonner le travail des communes sur la révision de l'Atlas des chemins et sentiers vicinaux, permettant de restaurer leur usage local quotidien.(cfr initiative du service cartographie de la Province du Hainaut);
- De soutenir les centrales de mobilité du Sud de la province comme MobilESEM et MobiliSud qui offrent entre autres des solutions en matière de transport à la demande en zone rural;
- D'étudier et de mettre en œuvre un plan de déplacement domicile/travail pour le personnel provincial.

## 4.3. En transition vers une agriculture résiliente et saine

Nous estimons que la Province doit s'engager dans une véritable vision stratégique agricole et alimentaire sur le territoire provincial. A cet égard, la Province devrait jouer un rôle moteur pour faire de son site de Ciney le moteur d'un véritable pôle provincial de l'agriculture durable, tirant parti des multiples équipements (ARSIA, AWé, EPASC, HEPN, Marché couvert...) présents sur le territoire cinacien.

C'est, pour les écologistes, une manière essentielle de conjuguer les impératifs de la transition écologique avec la défense et la pérennisation d'un modèle agricole à taille humaine, adapté aux enjeux de l'avenir

- Le modèle agricole dominant en Province de Namur reste encore celui de l'agro-industrie dont l'usage de pesticides qui présentent un danger pour la santé et la biodiversité. L'agriculture biologique ou de qualité différenciée ainsi que la distribution en circuits courts restent encore trop marginales alors même que la demande des citoyens pour ces produits est bien réelle;
- L'effondrement des populations et espèces d'insectes et d'oiseaux observé aujourd'hui dans nos campagnes est lié principalement aux pratiques agricoles imposées par l'agro-industrie;
- La moyenne d'âge des agriculteurs augmente et le coût de reprise d'une ferme ainsi que la difficulté d'accès à la terre n'encouragent pas les jeunes à la reprise, menaçant la survie d'un modèle d'agriculture familiale à dimension humaine. Les terres sont par contre rachetées par de grands groupes industriels.



La Province peut agir dans ce domaine : la création d'une spécialisation « Agriculture bio » à la HEPN à Ciney correspond pleinement à notre attente d'une amorce de transition écologique de l'économie et d'une alimentation de qualité pour demain. Si la formation n'a pas toujours pu rassembler le nombre d'élèves nécessaire, nous suivons son évolution avec attention : une spécialisation en agriculture bio est indispensable, qu'elle soit intégrée au cursus ou se structure en année complémentaire. Les nouveaux bâtiments de la HEPN, inaugurés récemment, devraient aider à attirer suffisamment d'élèves et positionner Ciney comme le centre agronomique de la Province, avec Gembloux.

## Ecolo propose

- Une coordination provinciale d'Etats généraux de la transition agricole et alimentaire, permettant de rassembler un maximum d'acteurs pour une mobilisation générale multi-secteurs ;
- L'élaboration d'une vision stratégique de la transition agricole, avec un programme d'actions à court, moyen et long terme ;
- Le soutien et l'accompagnement, techniques et financiers au développement des alternatives (dont des projets agroécologiques en permaculture et agroforesterie) permettant une plus grande résilience des productions alimentaires ;
- Un soutien et un accompagnement techniques et financiers à l'installation de jeunes NIMA (non issus du milieu agricole);
- Un soutien à la distribution en circuits courts, à la mise en réseau des producteurs et des consommateurs, à la valorisation des produits locaux et de qualité différenciée;
- De promouvoir la constitution de coopératives de producteurs et de consommateurs, garantissant une juste rémunération;
- Que la Province adhère au projet « cantines durables » pour ses propres écoles et favorise l'adhésion des communes de la province par cet exemple ;
- De mettre en place un système qui garantisse un accès prioritaire à la terre aux jeunes qui veulent se lancer dans une agriculture ou de l'élevage bio, en évitant que ces terres ne soient phagocytées par de gros propriétaires ou de grosses industries. L'expertise de « Terre-en-Vue » peut être précieuse dans ce cadre;
- D'aider nos producteurs à se reconvertir en bio et à valoriser leurs produits par une transformation de ceux-ci;
- De concrétiser le projet de biométhanisation à l'école d'agriculture de Ciney en concertation avec les forces vives cinaciennes;
- De concrétiser le projet de maison de l'alimentation durable Plutôt que Namur, sa localisation ne serait-elle pas plus pertinente à Ciney ?
- D'aider les deux pôles agronomiques de la province que sont Gembloux et Ciney à joindre leurs efforts avec ceux des communes en vue de faire de la province une référence incontournable dans le domaine de la transition vers une agriculture durable.

## 4.4. La Transition énergétique et climatique

- Malgré les engagements des chefs d'État aux différentes COP, les gouvernants ne prennent actuellement pas les mesures nécessaires pour limiter l'augmentation de température (par rapport à l'époque préindustrielle) sous la barre des 2°C. Il est donc temps de changer de cap !
- Alors que toutes les communes de la Province se sont engagées dans les plans de Politique Locale Energie-Climat (POLLEC) sous la coordination du BEP, il est temps aujourd'hui de concrétiser les projets de réduction des Gaz à Effet de Serre . Le BEP doit initier, coordonner, soutenir les projets ambitieux à mettre en œuvre dans nos communes.



### Ecolo propose

- Que la Province se dote d'une vision claire et ambitieuse sur l'énergie et le climat, avec un plan d'action doté budgétairement et détaillé à court, moyen et long terme;
- Qu'elle rende les choses effectives en lançant des actions concrètes d'économie d'énergie et surtout de production d'énergie renouvelable, à commencer par les bâtiments provinciaux;
- Qu'elle coordonne ses actions avec celles des communes engagées dans la Convention des Maires, pour initier une « spirale » vertueuse de partage d'expériences et de projets concrets d'investissements en matière d'énergie, ceci en collaboration avec le personnel communal engagé dans le cadre de l'appel à projet wallon.